



# La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

N°9, 9 mars 1998, Bimensuel

## SOMMAIRE

-  **SUBJECTIF** [Bête informatique](#)
  -  **COURRIER** [Questionnaire du bureau de l'égalité: qui aura accès aux résultats ?](#)
  -  **PETITES ANNONCES** [Petites annonces](#)
  -  **PRESSE** [L'affaire Bio-dépollution : éviter les pièges](#)
  -  **EMPLOI** [Bulletin des postes vacants](#)
  -  **MÉMENTO** [Mémento](#)
  -  **La Gazette**  
Journal de la fonction publique vaudoise [Impressum](#)
- 



### Bête informatique

Les ordinateurs sont bêtes. Pire: ils sont vicieux. Si vous vous laissez aller à croire qu'ils peuvent penser à votre place, ils se vengent. C'est ainsi que, pendant des mois, la messagerie électronique du

Centre informatique de l'Etat de Vaud indiquait l'heure de diffusion de ses messages avec une heure de décalage. L'explication vient d'être trouvée: la passerelle *softswitch* du CIEV était restée à l'heure d'été.

Les informaticiens chevronnés cherchent en général à vous culpabiliser quand votre ordinateur ne tourne pas rond. Leur réflexe ordinaire est de supposer que vous avez fait une erreur de manipulation.

Naturellement, ils ont raison. Presque toujours. Sauf s'il y a un *"bug"*.

Le problème est de savoir comment comprendre leurs explications, lorsqu'il vous assènent, par exemple: *"Il n'y a pas de bug dans ton soft, mais le script de ton plug-in ne pouvait pas marcher, parce que tu as oublié de maper ton disque"*. Vous avez l'air aussi malin que Pirlouit quand on lui demande s'il a vu passer le schtroumpf qui schtroumpfe du schtroumpf.

Insistez pour qu'on vous parle français, et vous obtenez des avalanches de réponses tout aussi impénétrables, pleines de logues, de plugues, de drives, de modules postscript et de backup compressés. Et si après ça vous n'êtes pas content, vous pouvez aller vous faire maper un disque. *LR*



## L'affaire Bio-Dépollution: éviter les pièges

*Face aux tempêtes médiatiques sur un dossier délicat, il est essentiel de bien connaître ses droits d'interviewé*

Dans l'affaire de la pollution au mercure à Yverdon-les-Bains, pour restaurer la crédibilité de l'Etat injustement mise à mal dans *24 Heures* ou sur la TSR, il ne suffit pas d'apporter des démentis aux informations fausses ou de déposer plainte contre ces médias. A posteriori, on peut tirer des leçons qui peuvent être utiles à tous, du point de vue de la communication.

Dans tous les cas et surtout pour un dossier délicat et potentiellement explosif, la meilleure prévention, c'est bien sûr l'initiative : une information objective, totalement transparente, donnée au bon moment, est plus crédible aux yeux des médias et de la population que toute rectification. C'est le principe de base de la politique d'information de l'Etat de Vaud.

Quand la crise est là, toute personne interviewée doit bien connaître ses droits: notamment de savoir dans quel contexte ses propos seront placés, d'avoir accès aux informations contradictoires que le journaliste pourrait détenir et de pouvoir apporter des précisions dans la même interview. Il est utile de rappeler ces droits aux journalistes qui seraient tentés de ne pas les respecter.

### Le cas de la TSR



Dans un reportage du 20 février, la TSR est allée jusqu'à accuser M. Chausson, chef du service désigné et leader du dossier pour les trois départements concernés, d'avoir menti : son service aurait su depuis une année que Bio-Dépollution posait de gros problèmes, et non depuis novembre

1997. A l'écran, le mot "faux" s'inscrit en gros caractères sur le visage de M. Chausson.

Sur ce point, un spécialiste de la déontologie des journalistes est clair : *"En sa qualité de service public, la TSR n'a pas le droit d'accuser une personne de mentir. Elle peut mettre côte à côte deux versions des faits contradictoires, mais c'est au télé-spectateur de se faire une opinion"*.

Jacqueline Decurnex, déléguée à la communication du DTPAT



### **Questionnaire du bureau de l'égalité: qui aura accès aux résultats ?**

Dans le no. 8 de *La Gazette*, Madame Anne-Marie Bessire relevait que certaines questions très ciblées du questionnaire permettaient facilement de retrouver l'auteur des réponses.

En y répondant, plusieurs de mes collègues et moi-même avons eu le même sentiment.

Alors contrairement à ce qui a été rappelé - ce questionnaire est strictement anonyme -, on a l'impression qu'il contient des éléments permettant de vous identifier. Désolé d'être un rabat-joie pour ceux qui l'ont mis au point, mais il laisse plâner chez plusieurs personnes un doute sur une utilisation détournée. Les auteurs de ce questionnaire sont certainement intègres, mais en fin de compte, on ne sait pas qui a ou aura accès aux résultats.

Et en fait que va-t-on en faire ? Pourraient-ils modifier la politique de l'Etat, ou resteront-ils simplement comme une image de la fonction publique à la fin du 2<sup>ème</sup> millénaire ?

Olivier Reymond

### **Réponse du Service de statistique: l'anonymat est garanti**

Les deux lettres publiées dans *La Gazette* (nos 8 et 9) sous la rubrique " COURRIER " appellent de notre part certaines précisions. Les auteurs mettent en doute le caractère " strictement confidentiel " de " L'enquête sur les conditions de travail et l'égalité entre les sexes dans l'Administration cantonale vaudoise " réalisée par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) et le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) auprès de tous les collaborateurs de l'administration. Afin qu'aucun doute ne subsiste et pour répondre aux questions que bien légitimement certains se posent, nous tenons à réaffirmer ici le caractère totalement confidentiel de l'enquête.

Il est illusoire d'imaginer que, sur la base d'un questionnaire anonyme, les seules informations relatives à la date de naissance, au sexe, à la date d'entrée en fonction, à la classe de fonction, ou au département permettent d'identifier les personnes ayant répondu parmi les 23'000 concernées. Le croisement de toutes ces informations ne produirait au mieux qu'une liste de cas anonymes sans

intérêt aucun. Par contre, ces données sont d'une grande utilité pour analyser des résultats statistiques selon des catégories de personnes (selon l'âge, le sexe, le département, etc.). De plus, elles sont absolument indispensables pour généraliser les réponses obtenues à l'ensemble des collaborateurs de l'administration cantonale; la qualité des résultats statistiques qui seront publiés en dépend.

Le SCRIS est l'unique service en charge du traitement des questionnaires de l'enquête. Aucun autre service, ni organisme n'a accès aux données. Le SCRIS a pour mission de traiter l'information à but statistique sur la base de principes scientifiques, choisis en toute indépendance, dans le respect de règles déontologiques et des règles de la protection des données personnelles. A ce titre, le SCRIS ne traite, sous forme informatique, que des données anonymes. Il n'est pas autorisé à communiquer des données individuelles à des tiers même au sein de l'administration. C'est en permanence que cette préoccupation habite les collaborateurs du SCRIS. Il en va de la crédibilité et de la qualité de la statistique cantonale.

Jean Campiche  
Chef du SCRIS



## Annonces

**Saxophone alto**, Selmer Mark VII, entièrement révisé. Fr. 2'900.--.

*Tél. privé 021/887 70 18.*

**Maison villageoise de 5 appartements à Lucens** (liquidation succession). Beaucoup de cachet, vue panoramique sur le village, jardin arborisé de 1'960m<sup>2</sup>. Fr. 700'000.--

*Tél. 021/652 95 00 (soir),  
Natel 079/ 437 03 59.*

**Journal Le Rhodanien**: ce bimestriel vous informe sur les manifestations organisées par les sociétés et théâtres de Suisse romande.

*Un exemplaire gratuit peut être commandé à: Le Rhodanien, case postale 442 - 1052 Le Mont (avec enveloppe affranchie, nom et adresse).*



## Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise

## **BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES**

Chemin de Mornex 38

1014 Lausanne

Tél. 021 / 316 29 20

Fax 021 / 316 29 23

Heures d'ouverture du BRH : 08h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00.

5.917

Adjoint (à déterminer)

100%

Activité :

Responsabilité du service financier de l'Université : planification financière, gestion de la trésorerie, administration du personnel hors-Etat, participation au développement de l'outil informatique.

Indispensable :

Formation universitaire en gestion d'entreprise avec pratique dans le domaine de la comptabilité de 5 ans au moins, maîtrise de l'informatique. Expérience réussie dans l'organisation et la conduite de collaborateur.

5.920

Chef informatique

cl. 29-32

100%

Activité :

direction du centre informatique du département, gestion de l'évolution et du développement des systèmes d'information, coordination avec les autres instances informatiques de l'Etat.

Indispensable :

formation universitaire (HEC ou scientifique), solide expérience professionnelle dans une grande administration publique ou privée, leadership, résistance au stress, ainsi que grande flexibilité au niveau des horaires. Maîtrise de l'anglais et bonne connaissance de l'allemand.

5.911

Chef de l'Office d'exécution des peines

cl. à déterminer

100%

Activité :

à la tête d'une petite équipe, vous êtes responsable de faire exécuter l'ensemble des sanctions pénales de manière individualisée, rationnelle et cohérente, tout en favorisant la prévention de la récidive. Vous coordonnez et suivez également le traitement pénitentiaire dans les établissements carcéraux.

Indispensable :

licence en droit, criminologie ou sciences humaines, ou formation plus expériences jugées équivalentes. Ce poste demande des facultés d'analyse, de synthèse et d'organisation. Bonne résistance aux tensions

Souhaité :

des connaissances dans le domaine pénal et une expérience en gestion d'équipe seraient appréciées.

5.910

Chargé de projet de la réforme de l'ordre judiciaire

cl. 27-30

100%

Spécificité:

les personnes intéressées peuvent obtenir le texte de l'annonce qui a paru dans les quotidiens 24H, NQ et JGE auprès du secrétariat du BRH (021 / 316 29 20).

Délai :

14 mars 1998.

5.901

Premier contrôleur d'impôt, chef de groupe

cl. 23-26

100%

Activité :

vous formez, dirigez un groupe de taxateurs et assumez également la gestion de dossiers de personnes physiques.

Indispensable :

pratique professionnelle de 3 ans en qualité de contrôleur d'impôt A ou de premier contrôleur d'impôt B. Maîtrise parfaite de la fiscalité, notamment de la taxation des personnes physiques et des impôts spéciaux.

Lieu :

Nyon.

5.928

5.929

ingénieur ETS en électronique cl. 22-24 et 23-26

Activité:

Maître d'ens. prof. B (en formation) et maître d'ens. prof. B

Spécificité:

*Voir FAO du 10 mars 1998*

5.903

Secrétaire-juriste

cl. 22-25

50%

*Activité :*

gestion des décisions sur réclamations, études juridiques simples, ainsi que tenue de procès-verbaux de commissions fiscales.

*Indispensable :*

Licence en droit.

5.904

5.905

Inspecteur fiscal B

cl. 21-24

100%

Activité :

vous serez affecté aux révisions fiscales auprès de contribuables PP. & PM., après une année de stage de formation au sein d'une Commission d'impôt.

Indispensable :

Licence HEC ou diplôme fédéral de comptable/contrôleur de gestion. Brevet fédéral de comptable/d'agent fiduciaire, ou attestation de réussite à l'examen préliminaire d'experts fiscaux; ou CFC d'employé de commerce avec pratique de 15 ans dans des activités comptables ou fiscales.

Souhaité :

expérience du secteur fiduciaire.

5.916

Technicien ET mécanique/microtechnique cl.20 - 26

Activité :

Maître d'ens. prof. C/B

Spécificité:

*Voir FAO du 10 mars 1998*

5.899

5.900

Contrôleur d'impôt A

cl. 20-22

100%

Activité :

taxation des dossiers des contribuables personnes physiques : application des lois fiscales, contact avec les contribuables ou leurs mandataires.

Indispensable :



pratique professionnelle de 3 ans en qualité de contrôleur d'impôt B ou CFC d'employé de commerce avec expérience de 12 ans dans des activités comptables, fiscales ou bancaires, ou brevet fédéral de comptable ou d'agent fiduciaire. Excellentes connaissances du secteur comptable.

Souhaité :

expérience en fiduciaire.

Lieu :

un poste à Lausanne, l'autre à Morges.

5.930

ingénieur ETS ou technicien ET en électronique cl.19-26

*Activité :*

Maître d'enseignement profes. C/B

Spécificité:

*Voir FAO du 10 mars 1998*

5.895

Premier secrétaire A

cl. 18-20

100%

Activité :

vous assumez le secrétariat du Chef de département et de son état-major : tenue de l'agenda, préparation des dossiers du département soumis au Grand Conseil, rédaction de procès-verbaux de séances.

Indispensable :

CFC d'employé de commerce avec pratique de 10 ans ou CFC d'employé de bureau avec expérience de 15 ans, maîtrise de l'allemand.

Souhaité :

connaissance de l'anglais.

5.926

5.927

Surveillant sous-chef de maison

cl. 17-19

100%

Activité :

vous secondez le surveillant-chef pour les tâches et responsabilités liées à la surveillance des détenus, vous veillez également à la sécurité à l'intérieur de l'établissement et à la qualité des relations entre détenus et surveillants.

Indispensable :

CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 10 ans dont 5 en qualité de surveillant. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, permis de conduire, pour les hommes : incorporation militaire.

Souhaité :

connaissance d'une langue étrangère et de l'informatique.

Lieu :

l'un des poste à Orbe, l'autre à Lausanne.

5.912

5.913

Assistant social B

cl. 17-19

un poste à 100%, l'autre à 70%

Activité :

interventions auprès d'enfants en danger dans leur développement.

Indispensable :

diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent

Souhaité :

connaissance des problématiques familiales et du développement de l'enfant serait appréciée.

Lieu :

le poste à 70% est à Nyon.

5.925

Surveillant spécialiste A (responsable de l'entretien des bâtiments)

cl. 15-17

100%

Activité :

poste de conseil et de coordination de l'entretien des bâtiments. En vous appuyant sur les compétences techniques des cinq chefs d'atelier et surveillants qui vous sont rattachés, vous informerez la direction des actions et des moyens à engager.

Indispensable :

CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Doit être titulaire du diplôme de surveillant. Pratique professionnelle de 9 ans. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, permis de conduire, pour les hommes : incorporation militaire.

Souhaité :

connaissance d'une langue étrangère et de l'informatique.

5.896

Contrôleur d'impôt C

cl. 14-16

Contrôleur d'impôt B

cl. 17-19

70%

Activité :

vous collaborez à l'examen des demandes de remises de contributions faites par les contribuables. Vous aurez divers contacts avec les communes, les contribuables, ainsi que leurs mandataires.

Indispensable :

pratique professionnelle de 3 ans en qualité de contrôleur d'impôt D ou CFC d'employé de commerce avec expérience de 6 ans au min. dans des activités comptables, fiscales ou bancaires. Excellentes connaissances de la taxation PP & PM.

5.902

Employé principal d'adm.

cl. 14-16

80%

Activité :

vous collaborez activement à la taxation des droits de mutation, des impôts sur les successions et les donations, ainsi qu'aux transferts immobiliers.

Indispensable :

CFC d'employé de commerce avec expérience de 6 ans ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 11 ans. Expérience professionnelle de quelques années auprès d'un bureau de notaire ou d'avocat.

Souhaité :

connaissance du nouveau droit matrimonial.

Lieu :

Nyon.

5.918

Surveillant A

cl. 12-14

100%

Activité :

assure la surveillance, le maintien en détention, ainsi que la rééducation et la formation professionnelle de personnes en exécution de condamnations pénales.

Indispensable :

CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 3 ans. Sexe masculin, nationalité suisse, âgé de 25 à 45 ans, casier judiciaire vierge, doit être astreint ou avoir effectué ses obligations militaires.

Lieu :

Orbe.

5.898

Contrôleur d'impôt D

cl. 12-14

Contrôleur d'impôt C

cl. 14-16

100%

Activité :

vous taxez les dossiers de contribuables personnes physiques. Dans le cadre de cette activité vous appliquez les lois fiscales et contactez les contribuables ou leurs mandataires, ou pratique professionnelle de 3 ans en qualité de contrôleur d'impôt D.

Indispensable :

CFC d'employé de commerce avec pratique de 2 ans et diplôme du cours de base pour contrôleur d'impôt, ou expérience professionnelle de 4 ans au min. dans des activités comptables, fiscales ou bancaires.

Souhaité :

expérience en fiduciaire et connaissances du secteur comptable.

5.922

5.923

5.924

Surveillant A

cl. 12-14

100%

Activité :

vos rôle consiste à soutenir et à encadrer le détenu dans ses diverses activités, à l'encourager à tirer le meilleur parti de son séjour (respect de soi et de l'autre, hygiène et discipline personnelles, activités associatives, travail, sport et lecture, etc.).

Indispensable :

CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 3 ans. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, permis de conduire, pour les hommes : incorporation militaire,.

Souhaité :

connaissance d'une langue étrangère et de l'informatique.

Lieu :

2 postes à Orbe et le troisième à Vevey.

5.915

Employé d'administration

cl. 10-12 à

Secrétaire

cl. 15-18

100%

Activité :

vous assumez le secrétariat d'un secteur de prestations : gestion des dossiers, renseignements téléphoniques, classement, saisie des données sur informatique ainsi que prise en charge des dossiers contentieux.

Indispensable :

CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, maîtrise de la dactylographie et des outils informatiques. Ce poste demande de la précision et de la rapidité.

Souhaité :

la connaissance des milieux de l'agriculture serait un avantage.

5.914

Employé d'administration

cl. 10-12

Premier employé d'adm.

cl. 12-14

100%

Activité :

tenue du secrétariat, gestion des dossiers, enregistrement de mutations émanant des registres fonciers, accueil et téléphone.

Indispensable :

CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, maîtrise des outils informatiques (Word, Excel), aisance rédactionnelle.

Souhaité :

sens de l'organisation et de la collaboration. Bonnes connaissances de l'allemand parlé.

Lieu :

Morges.

5.909

Employé d'administration

cl. 10-12

Premier employé d'adm.

cl. 12-14

50%

Activité :

travail de secrétariat tels que courrier, accueil au guichet, gestion des absences, statistique, établissement des titres et attestations, ainsi que préparation de la brochure de l'établissement.

Indispensable :

CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, pratique professionnelle d'au moins un an, connaissance des logiciels de base Word, Excel, Filemaker sur Macintosh. Goût pour le contact avec les jeunes.

Souhaité :

autonomie et souplesse.

5.921

Employé d'administration

cl. 10-12

50%

Activité :

tâches de secrétariat au sein d'une petite équipe prenant en charge des mandats tutélares, principalement de mineurs.

Indispensable :

CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, maîtrise du français, excellente dactylographie.

Souhaité :

intérêt pour le travail social et connaissance du langage juridique.

CRASS-931

Secrétaire exécutif

75 à 100%

Spécificité:

Voir FAO du 24 février 1998



## "Colporteurs": un voyage transfrontalier

Les échanges de productions théâtrales, c'est courant, cela procède plus souvent d'arrangements financiers que d'une ligne artistique. L'originalité de l'entreprise "Colporteurs", c'est qu'elle est fondée sur deux idées originales : la première consiste à faire voyager le public plutôt que le spectacle; la seconde, c'est de mettre le débat identitaire et l'ouverture aux autres au centre de la démarche. Les artisans de cette belle aventure s'appellent Théâtre de l'Arsenic à Lausanne, Relais culturel Château-Rouge d'Annemasse, Maison des Arts de Thonon-Evian, Théâtre le Poche-Genève, Teatro d'Aosta.

Au menu de ce mois de mars, trois créations originales, chacune alimentant à sa manière la réflexion sur l'identité régionale. *"Parce qu'il est urgent de s'impliquer aujourd'hui.*

*Parce que nous sommes radicalement opposés à toute idée de "régionalisme", lorsque cela signifie, comme bien souvent, repli sur soi et xénophobie. Parce que nous pensons que la différence est une richesse. Parce que le théâtre d'aujourd'hui doit avoir sa place dans ces débats..."* : la démarche des artisans de "Colporteurs" est claire et l'on a envie de participer à cette construction transfrontalière. Comment ? Suivant que vous choisirez un spectacle à Thonon, à Genève, ou à Aoste, votre théâtre (en l'occurrence, pour les vaudois, l'Arsenic) vous emmènera en bateau, en train ou en bus, tout cela pour le prix d'entrée habituel ! C'est vous, spectateurs, qui vous faites alors colporteurs. Dans votre besace, votre culture, votre regard, votre accent. Et surtout une bonne place laissée pour y mettre la culture, le regard, l'accent que vous aurez rencontrés de l'autre côté.

Passeur de cet échange: le théâtre !



B. Waridel

**Pour le programme détaillé des spectacles : Théâtre de l'Arsenic, tél. 625'11'36.**



## Théâtre

**Petit Théâtre. *Vendredi ou la vie sauvage*.** D'après Michel Tournier. Adaptation et mise en scène de Gérard Demierre.

Jusqu'au 29 mars.

**Kléber-Méleau. *Les caprices de Marianne*.** Pièce d'Alfred de Musset. Mise en scène de Philippe Mentha.

Jusqu'au 4 avril.

**Vidy. *Phèdre*.** Pièce de Jean Racine. Mise en scène de Luc Bondy.

Jusqu'au 29 mars.

**Beausobre. *Léonce et Lena*.** Pièce de Georg Büchner. Mise en scène de Denis Maillefer.

12 mars, 20h30.

## Danse

**Théâtre de Vevey. *Compagnie Nomades*.** 17 et 20 mars, 20heures.

## Conférences

**Casino de Montbenon.**

Dr. Peter Creola (Coopération spatiale européenne).

***La survie menacée d'un joyau de l'univers.***

16 mars, 19heures.

**Université de Lausanne (BFSH1-salle 263) - UNIGER**

Cours public sur le thème des personnes âgées et de la vieillesse (les mercredis à 18h15).

11 mars: Geneviève Heller: ***Les maisons de retraite aux 19 et 20e siècles;***

18 mars: Geneviève Arfeux-Vaucher: ***Les images de la vieillesse dans la littérature de la jeunesse;***

25 mars: Christian Lalive d'Epinay: ***L'évolution des croyances et valeurs des personnes âgées;***

1er avril: Eliane Christen-Gueissaz: ***L'image qu'ont les personnes âgées d'elles-mêmes.***

**Casino de Montbenon. Congrès du GRAAP: *Les fous ne sont plus à lier. Quelle psychiatrie pour l'an 2'000 ?.***

19 et 20 mars.

**Restaurant du Rond-Point, Lausanne.**

Soirée thématique de Resid'EMS:

***Les soignants en EMS: quelles réponses à la maltraitance ?***

19 mars, 18h45

## Expositions

**Fondation de l'Hermitage.**

***Pointillisme : sur les traces de Seurat.***

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

Entrée gratuite jusqu'à l'âge de 18ans.

**Retraites Populaires. Yves Boncard, créateur de mobilier.**

Du 12 mars au 1<sup>er</sup> mai.

**Fondation Neumann (Gingins) et Cabinet cantonal des estampes (Vevey). *Effets de nuit.***

Jusqu'au 31 mai.

## Impressum

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Françoise Cottet, Francine Crettaz, Jacqueline Decurnex, Catherine Lavanchy, Dominique Guindani, Alban Schmid

Mise en page: Dominique Guindani, Laurent Rebeaud

Ligne graphique: [Fabio Favini](#)

Impression: Presses centrales de Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail [La.Gazette@chancellerie.vd.ch](mailto:La.Gazette@chancellerie.vd.ch)